

**DISCOURS D'OUVERTURE DE MADAME LE MINISTRE DE  
L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE**

\*\*\*\*

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES SOCIETES  
D'ASSURANCES DE DROIT NATIONAL AFRICAINE (FANAF)  
BAMAKO DU 25 AU 28 FEVRIER 2007**

Monsieur le Président de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA),

Monsieur le Président de la Fédération des Sociétés d'Assurance de Droit National Africaines,

Monsieur le Président de la Compagnie Commune de Réassurance de la CIMA (CICARE),

Monsieur le Secrétaire Général de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance

Monsieur le Directeur Général de l'Institut International des Assurances de Yaoundé (IIA),

Madame le Président du Comité des Compagnies d'Assurance du MALI,

Monsieur le Président des Assureurs Conseil du Mali,

Monsieur le Président de la Fédération des Agents Généraux du Mali,

Mesdames et Messieurs,

\*\*\*\*

Je voudrais, au nom de son Excellence Monsieur le Président de la République, tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous les participants et remercier la FANAF d'avoir choisi Bamako pour abriter les présentes assises.

C'est pour moi un réel plaisir de procéder au nom du Gouvernement du Mali à l'ouverture des travaux de la 32<sup>ème</sup> Assemblée Générale de La Fédération des Sociétés D'Assurances de Droit National Africaine (FANAF)

Monsieur le Président,

Je me réjouis du choix du thème de cette rencontre à savoir « **Quels nouveaux enjeux pour l'assurance africaine** ».

Monsieur le Président,

Au cours des présentes assises, de brillants animateurs auront à exposer entre autres sur des thèmes qui reflètent les préoccupations du moment, notamment :

- la problématique de la prévention des risques en Afrique,
- les risques de particuliers,
- la problématique du Risk management au sein d'une Entreprise Industrielle ou Commerciale,
- la consolidation financière de nos compagnies d'assurance : un impératif de crédibilité de l'assurance africaine, le rôle de la tutelle.
- les opportunités offertes par les marchés financiers et les conditions à réunir pour leur exploitation optimale,
- l'agrément unique et l'ouverture des marchés en zone CIMA : état d'avancement de la réflexion du Secrétariat général de la CIMA,
- les accords de partenariat économique UE/ACP et le secteur des services,
- l'apport d'un marché unique Régional sur le marché de l'assurance.

Monsieur le Président,

Je suis convaincu que de vos débats, que je présage de qualité, sortiront des résultats susceptibles d'améliorer le devenir du marché africain par un changement de comportement responsable de tous les acteurs du marché.

En effet, après 32 ans, il est indispensable de dénoncer certains comportements afin que le développement du secteur des assurances puisse atteindre sa vitesse de croisière.



Les maux du secteur aujourd'hui sont entre autres :

- le montant élevé des frais généraux des sociétés d'assurance,
- l'importance des arriérés de primes,
- l'Insuffisance des capacités financières des entreprises africaines,
- la lenteur dans le règlement des sinistres.

A vous, Mesdames et Messieurs, les assureurs afin de mieux honorer vos engagements, je vous demande de consolider vos assises financières, en respectant les règles fondamentales sur la marge de solvabilité et de couverture des engagements réglementés car votre crédibilité en dépend. Je vous exhorte à gérer en bon père de famille les fonds qui vous sont confiés par les assurés, de procéder au règlement diligent des sinistres et de maîtriser les charges de gestion.

Aux intermédiaires, je demande une application stricte des règles déontologiques qui n'autorisent pas la rétention des primes.

Enfin, aux Contrôleurs des d'Assurance, j'exige de vous une application rigoureuse, impartiale et équitable des textes législatifs et réglementaires, un assainissement du secteur des assurances afin que n'exploitent sur nos marchés que les sociétés qui répondent aux normes prudentielles exigées par le Code CIMA.

Vous ne devez en aucune manière faillir à votre mission.

L'assainissement du secteur des assurances est une priorité pour les autorités du Mali et celles de tous les pays ici présents.

Je puis vous assurer, qu'aucun effort ne sera ménagé pour combattre la délocalisation de l'assurance des risques sur nos territoires, le non-respect des assurances obligatoires, notamment l'assurance Responsabilité Civile Automobile et l'assurance des marchandises et facultés à l'importation.

Cependant, je tiens à rappeler qu'aucune réglementation aussi parfaite qu'elle soit ne permet à aucune compagnie de se développer si elle n'est pas entreprenante, si elle ne respecte pas ses engagements, si elle ne répond pas aux critères prudentiels.

La confiance se mérite.

Chacun des acteurs du secteur doit dans son domaine jouer sans relâche son rôle.

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu, qu'à l'issue des débats et discussions vous trouverez tous ensemble, les solutions adéquates pour un développement harmonieux du secteur des assurances, une plus grande mobilisation de l'épargne nationale permettant ainsi aux compagnies d'assurances de jouer leur rôle d'investisseurs institutionnels vital pour l'économie de nos pays.

Vive la coopération interafricaine,  
Vive le Mali.